

9^{ans} Le six mil huit cent si Le dix avril deux heures après midy
pardevant nous adjoints municipal de la Commune d'Hubier faisant
Les fonctions du Maire absent officiers de l'état Civil de la dite
Commune département du pas de Calais, arrondissement de Montreuil
sur elles Canton de Fruges, Et comparu Pierre François Glacou
agé de Vientle deux ans, manonrice demeurant aud. lieu Lequel
nous a déclaré que le neuf de ce present mois ^{dans} deux heures de nuit
il a né un enfant un enfant d' sexe masculin qui lui nous présentée et
auquel il déclare vouloir donner le nom de François Nicolas maquon
se recommande pour être le pere de l' d' dit enfant et la voie en de
pelagie Delobel agée de vingt huit ans demourant aud. lieu
Déclaration faite par icelui Pierre François Glacou Lequel enfant
a né en la maison d' Antoine Delobel pere de la dite pelagie sise
Rues de la Blanche arènes aud. lieu La presente déclaration
a présentée faite en présence de Jean Baptiste Lecuyer agé
de cinquante ans vivant de ses biens et revenus et de Vincent de Honny
agé de cinquante quatre ans maréchal tous deux demourant
aud. lieu qui ont signé avec nous le present acte de naissance
Le pere de l' enfant ayant déclaré ne savoir rien de l' impalle,
Lequel

Lequel
et J. C. bouy